

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 23 au dimanche 29 mai 2022



POLICE
RIVIERA

261 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

117 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

149 jours de service
Centres d'hébergement



SDIS
RIVIERA

18 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-Saint-Légier



27.05.2022 – 17h35 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Suite à une erreur de conduite, une automobiliste franchit la ligne d'arrêt du passage à niveau situé près de l'arrêt « La Chiésaz » avant de s'immobiliser. Malgré un sifflement et un freinage d'urgence, le train du MOB transportant une quarantaine de passagers heurte la voiture. L'accident ne fait aucun blessé. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



Chardonne



29.05.2022 – 0150 : accident de la circulation avec fuite, dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste circule sur la route du Vignoble entre Chardonne et Puidoux, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture et percute une glissière de sécurité avant de prendre la fuite. Les recherches effectuées dans le secteur permettent de retrouver le véhicule et le conducteur fautif. Sous l'influence de l'alcool, il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure.



Jongny



25.05.2022 – 1700 : accident de montagne

Une randonneuse de 83 ans glisse sur un sentier pédestre et chute dans le lit d'une rivière au lieu-dit Bergère. Les pompiers experts du GRIMP sont mobilisés et parviennent en toute sécurité à remonter la victime. Souffrant de vives douleurs à la hanche, l'intéressée est prise en charge par les ambulanciers, puis acheminée à l'Hôpital Riviera Chablais pour y recevoir les soins nécessaires.



La Tour-de-Peilz



29.05.2022 - 1045 : incendie dans un appartement

Une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés, avec notamment un tonne-pompe et un camion-échelle de 30 mètres, pour un incendie dans un appartement du centre-ville. Alors que de la fumée se répand dans l'immeuble, une équipe de porteurs d'appareils de protection respiratoire parvient à pénétrer dans le logement sinistré et à localiser le foyer, situé dans la salle de bain. Il s'avère que l'appartement est vide au moment de l'incendie, mais d'autres logements sont également touchés par les fumées. Les pompiers effectuent les contrôles usuels (gaz et chaleur) pour écarter tout risque pour les occupants des appartements concernés. L'avenue du Clos-d'Aubonne est fermée le temps de l'intervention et le locataire relogé momentanément dans un hôtel de la région. Trois patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie sont également mobilisées ainsi qu'une ambulance en prévention.



Montreux



25.05.2022 – 1650 : conduite d'une e-trottinette non-homologuée

Un jeune homme de 22 ans est intercepté par une patrouille de police cycliste à l'avenue des Alpes, alors qu'il circule sur une trottinette électrique non-homologuée. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Pollution sonore (moteurs véhicules)

En date du jeudi 26 mai en fin d'après-midi, les policiers interceptent un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes avec son bolide sur l'avenue Claude Nobs en direction de Clarens. Lors du contrôle, les forces de l'ordre constatent également que le conducteur ne fait pas usage de la ceinture de sécurité et n'est en possession ni de son permis de conduire ni de celui de circulation. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche 29 mai en soirée, deux automobilistes effectuant des accélérations agressives et bruyantes sont interceptés sur la Grand-Rue et sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey



26.05.2022 – 0345 : altercation – trouble à la tranquillité

Police Riviera intervient sur le site de la Fête de la bière pour un individu, vraisemblablement sous l'emprise de l'alcool, qui force le passage à l'entrée d'une tente alors que la fête est terminée. Il se bagarre ensuite avec plusieurs personnes qui tentent de le maîtriser jusqu'à l'arrivée de la patrouille. L'intéressé est acheminé au poste de police et placé en cellule de dégrisement pour éviter tout risque de récidive. Un rapport de dénonciation au RGPI est établi pour ivresse et scandale sur la voie publique. Les lésés ne souhaitent quant à eux pas donner de suite pénale.

26.05.2022 – 0400 : trouble de la tranquillité / nuisance

Lors d'une patrouille sur la Grande Place, des policiers portent leur attention sur trois individus qui gesticulent et crient tout en écoutant de la musique diffusée à haut volume au moyen d'une enceinte acoustique. Lors d'un premier contact avec les intéressés, ces derniers sont sensibilisés sur les problèmes de tapages nocturnes avant que la patrouille ne se retire. Celle-ci doit intervenir à nouveau plus tard dans la nuit pour les mêmes faits. Adoptant un comportement oppositionnel, le principal auteur des nuisances sonores est identifié avant d'être informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore (moteurs véhicules)

Lors d'une patrouille pédestre dans le centre-ville de Vevey, le samedi 28 mai en début de soirée, les policiers interceptent un automobiliste qui fait déraiser son quadricycle en bifurquant sur la rue Aimé-Steinlen, provoquant ainsi une pollution sonore inutile. Lors des contrôles d'usage, les forces de l'ordre constatent également que deux pneus présentent un profil insuffisant et qu'aucun rétroviseur n'est installé. En outre, il n'a pas effectué le changement d'adresse de son permis de conduire et n'est pas en mesure de présenter son permis de circulation. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Autres



La protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut est engagée en situation d'urgence en soutien à l'Etablissement Vaudois pour l'Accueil des Migrants (EVAM) pour les travaux de mise en place de futurs centres d'hébergement.



24.05.2022 – 1052 : accident sur l'autoroute

Une voiture seule en cause effectue plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le flanc dans les virages de l'autoroute A12 entre Châtel-Saint-Denis et Vevey. En plus de la Gendarmerie et du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA), il est fait appel aux pompiers du SDIS Riviera. Au total une douzaine de sapeurs sont alarmés, avec un tonne-pompe, un camion de secours routier et un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH). Ils sécurisent le véhicule accidenté pour éviter tout risque de nouveau déplacement et mettent en place une protection feu. Ils traitent également une pollution consécutive à l'accident. Un dépanneur est aussi mobilisé.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
24.05.22	Chardonne Rte du Vignoble	50 km/h	65 km/h	684	26	3.801 %
25.05.22	Vevey Av. des Crosets	50 km/h	55 km/h	*	3	*
27.05.22	Tour-de-Peilz Rte de Blonay	50 km/h	78 km/h	*	67	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	25'216	6	47	0.210 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	15'078	16	0	0.106 %